

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague tenue le jeudi 20 avril 2017 à 10 h 30 à la salle du Conseil située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Christian Brault, Mélanie Genesse, Paul Lavallière, François Leduc et Jean-François Poirier, sous la présidence de monsieur le maire Yves Daoust, formant quorum.

Est absent à cette séance monsieur le conseiller Daniel Pitre.

Est également présente madame Dany Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

**17-04-086 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse  
Appuyé par M. François Leduc  
Et résolu

Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉ**

**17-04-087 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 20 avril 2017.

Il est proposé par M. Paul Lavallière  
Appuyé par M. Jean-François Poirier  
Et résolu

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague adopte l'ordre du jour tel que préparé, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Règlement 16-123-1 modifiant le règlement 16-123 décrétant des dépenses de 1 832 100 \$ afin de procéder à la mise aux normes et à l'accroissement de capacité de traitement des étangs aérés – Avis de motion
4. Actes de servitudes / Rue du Grand-Héron – Autorisation de signature
5. Levée de la séance

**ADOPTÉ**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 16-123-1 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 832 100 \$ AFIN DE PROCÉDER À LA MISE AUX NORMES ET À L'ACCROISSEMENT DE CAPACITÉ DE TRAITEMENT DES ÉTANGS AÉRÉS – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est, par la présente, donné par M. Christian Brault, qu'à une prochaine séance du Conseil, il sera présenté pour adoption le règlement numéro 16-123-1 décrétant un emprunt de 1 832 100 \$ afin de procéder à la mise aux normes et à l'accroissement de capacité des étangs aérés pour pourvoir au paiement des travaux.

**ADOPTÉ**

**17-04-088 ACTES DE SERVITUDES / RUE DU GRAND-HÉRON – AUTORISATION DE SIGNATURE**

**ATTENDU** la mise en place par Hydro-Québec d'une ligne aérienne afin d'assurer l'approvisionnement en électricité des futures unités résidentielles de la rue du Grand-Héron;

**ATTENDU** que l'implantation des ancrages nécessite la concession de servitudes sur une partie du lot 5 124 995 du Cadastre du Québec;

Il est proposé par M. François Leduc  
Appuyé par M. Jean-François Poirier  
Et résolu

D'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, lesdits actes de servitudes ainsi que tout autre document pertinent à la réalisation du projet de prolongement aérien sur la rue du Grand-Héron.

**ADOPTÉ**

**17-04-089 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Paul Lavallière  
Appuyé par M. Christian Brault  
Et résolu

Qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever la séance à 10 h 34.

**ADOPTÉ**

---

Yves Daoust  
Maire

---

Dany Michaud  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière